



Paris le 24 novembre 2021

COMMUNIQUE DE PRESSE
 INTERSYNDICALE PUBLIC/PRIVE DE L'OFFICE NATIONAL DES FORETS

OFFICE NATIONAL DES FORETS EN PERIL : FORET ET POPULATION EN DANGER !

La forêt couvre 30% du territoire métropolitain en France. L'Office National des Forêts (ONF) gère les forêts publiques soit 10% du territoire national, composées de forêts communales et domaniales (Etat).

Nos forêts sont essentielles : espaces d'accueil du public et de loisirs ouverts à tous, mais également réservoir de biodiversité et source d'un matériau renouvelable unique : le bois. Nos forêts sont également des puits de carbone, protègent nos ressources en eaux et les milieux naturels. Elles contribuent à limiter les phénomènes d'érosion en montagne et à fixer les dunes sur le littoral.

Des études montrent que la valeur produite par nos forêts au bénéfice de la société est composée à 10% par le matériau bois et à 90% par les autres fonctions de la forêt : stockage de carbone, purification de l'eau, de l'air, biodiversité, loisirs... Or c'est en grande partie la vente du matériau bois qui finance, de plus en plus mal, la gestion forestière notamment assurée par l'ONF.

Depuis 30 ans, la baisse des cours du bois a provoqué de fortes diminutions des effectifs de l'ONF : de 16 000 en 1986 à 8400 de nos jours. Un nouveau modèle économique est indispensable.

La crise climatique que nous vivons, agresse nos forêts et localement remet en cause leur survie. Elle accroît très fortement les risques d'incendie. Comme l'ont préconisé la Convention Citoyenne pour le Climat, la députée A-L Cattelot dans son rapport remis au 1^{er} Ministre et de nombreux autres députés :

« LA PERIODE ACTUELLE NECESSITE QUE L'ON RENFORCE LES MOYENS DE L'ONF »

Or, le gouvernement impose dans le nouveau contrat Etat-ONF pour 2021-2025 la suppression de 500 nouveaux postes. Ce contrat confirme le désengagement de l'Etat et son renoncement face à sa responsabilité envers les générations futures

**Jeudi 25 novembre les personnels de l'ONF en grève manifesteront à Paris
 du siège de l'ONF au Ministère de l'Economie.**

POUR que le contrat Etat/ONF soit re négocié,
 POUR que le service public de l'ONF soit doté des moyens de remplir ses missions de protection,
 POUR que ses personnels puissent mettre en œuvre une gestion pleinement multifonctionnelle des forêts conformément à l'intérêt des populations et des générations futures !

<u>Contacts :</u>		<u>FNAF-CGT :</u>	
<u>SNUPFEN Solidaires :</u>		David DRUESNE	06 24 97 30 69
Patrice MARTIN	06 15 83 55 19	<u>EFA-CGC :</u>	
Philippe CANAL	06 17 82 16 75	Arnaud METAIS	07 60 17 60 69
<u>CGT Forêt :</u>		<u>Forêt Publique UNSA :</u>	
Loukas BENARD	06 25 09 49 12	Corinne LARENAUDIE	06 88 41 83 12
		François ROY	06 09 50 18 14